

Saint-Etienne musée COURIOT (musée de la mine)

Annonay musée DUMAS (musée du parchemin)

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026

La Ville de Tain l'Hermitage et le CCAS vous emmènent et vous offrent l'entrée aux Musées, pour une incroyable visite immersive !

RÈGLEMENT

TRANSPORT EN BUS :

ALLER (direction Saint-Etienne)

Départ : Tain l'Hermitage

Parc du Chayla - **7h**

RETOUR (direction TAIN L'HERMITAGE)

Départ : Annonay - **17h**

Arrivée : Tain l'Hermitage - **18h**

PARTICIPATION ET PUBLIC CONCERNÉ :

Tout Public - Uniquement à destination des Tainoises et Tainois

Adultes et adolescents de 16 ans et + : **6€**

Enfants accompagnés de 5 ans et + : **4€**

Gratuit pour les moins de 5 ans

ATTENTION
NOMBRE DE PLACES
Limite à 60 !

REPAS AU CHOIX : repas tiré du sac **OU** A réserver directement à l'Auberge du Grand Bois (35 €) au 04 77 39 60 70

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font en Mairie. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné des pièces justificatives (Copie des Cartes d'Identité, livret de famille pour les enfants, un justificatif de domicile de moins de 3 mois). Déposez-le à **l'accueil du CCAS** (1^{er} étage Hôtel de Ville) **avant le 6 Octobre 2026**.

● Inscriptions du 14 septembre au 05 octobre 2026.

Contre remise du bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli et du paiement, il sera délivré un reçu à présenter le jour du départ.

Les mineurs accompagnés et quel que soit leur âge sont sous la responsabilité de leurs parents durant toute la journée.

La Mairie de Tain l'Hermitage et le CCAS déclinent toute responsabilité pendant cette sortie culturelle aux Musées en dehors du temps de transport.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Saint-Etienne/Annonay Musées COURIOT et DUMAS

Nom : Prénom :

Représentant légal (si mineur) :

Date naissance : / /

Adresse:

Tel :

Mail :

☐ Carte(s) d'identité / Livret de famille

☐ Justificatif de domicile

Règlement (paiement obligatoire à l'inscription) - **EN CAS D'ANNULATION, PAS DE REMBOURSEMENT** : Espèces / Chèque*

Accepte les consignes générales du Règlement ci-joint.

Date :

Signature :

Autres membres de la famille (enfants et/ou second parent) :

NOM	Prénom	Date de Naissance	Participation

* Rayez la mention inutile

LA CULTURE EN BALADE



On vous emmène ?

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026

SAINT ETIENNE musée de la mine
ANNONAY musée du parchemin

En partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la Ville de Tain l'Hermitage lance une initiative pour favoriser l'inclusion sociale et renforcer le lien communautaire, en permettant à chacun de partager des expériences culturelles significatives, quel que soit son statut socio-économique.

04 75 08 90 53 / VILLE-TAIN.FR

CCAS **TAIN**
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE DE TAIN L'HERMITAGE



En partenariat avec :



Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement. Elles sont conservées durant le temps réglementaire puis éliminées au terme de la procédure légale.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la Ville de Tain l'Hermitage / 04 75 08 30 32.